



Compte-rendu
Réunion plénière Comité des habitants Barnier-Crozes-Pielles
Le 20 juin 2023 à 18h30, salle Voltaire

Présents :

Elus	L. Linares	2 ^e vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée, conseiller municipal délégué à l'aménagement durable et à la transition démocratique
	J.L. Bonneric	Conseiller municipal délégué à la ville citoyenne
Cabinet du Maire	J.F. Arnault Vincent	Directeur adjoint du cabinet du Maire
Administration	L. Sommé	Directrice générale adjointe, pôle proximité, solidarité, citoyenneté
	S. Durand	Directrice de la transition démocratique et écologique, de la vie associative et de la gestion des risques naturels et technologiques.
	A. Forestier	Chargée de la transition démocratique
Habitants	13	4 animateurs référents 7 membres 2 habitants du quartier

Contenu de la réunion

1. Introduction des élus et point-bilan du semestre sur le fonctionnement du comité
2. Echanges entre les habitants présents et les élus (pas de point inscrit à l'ordre du jour)

1. Introduction – Loïc Linares et Jean-Louis Bonneric

Rappel du [cadre général de la démocratie participative et des dispositifs locaux](#) (démocratie par instance, démocratie par projet, démocratie de proximité, budget participatif, réunions thématiques, réunions riverains, ...). Pas d'obligation de résultats mais de moyens : service dédié pour accompagner les habitants investis.

Rappel des [règles de fonctionnement des nouveaux comités habitants](#)

Retour sur le fonctionnement des nouveaux Comités des habitants

Comité des habitants très actif : autant investi sur les questions de la vie quotidienne que sur l'animation (déjà 2 fêtes : Fête de Printemps en avril, Fête du Comité en juin). Remerciements pour cet engagement.

Comité des habitants

Difficulté de fonctionnement du nouveau CDH car la zone est trop grande selon nous.

La fusion entre les trois quartiers ne prend pas. Deux étaient très actifs et un inexistant, l'équilibre est compliqué à trouver.

Accaparement du comité sur certains sujets exclusifs au Barnier.

Certains habitants expriment le point de vue suivant

En tant qu'ancien président on ne se sent pas responsabilisé comme c'était le cas avant.

Demande de mise en contact avec les animateurs des autres Comités des habitants.

Elus

Mise en contact entre les animateurs, bien entendu possible. Une fois la contrainte juridique RGPD dépassée, le fichier des contacts sera partagé.

Sur le fonctionnement interne, il est totalement libre. Rien n'empêche de faire des réunions par zone plus petite et vous réunir sur certains sujets. Vous avez cette liberté.

Critique finale, sur un temps plus long pourra être faite. Attendons d'avoir un peu plus de recul et d'expérience.

La question de la dynamique sociale ne s'explique pas que par ce changement. La crise sanitaire a déplacé les relations sociales dans le monde associatif également.

Points d'attention des élus

Nécessité de transmettre en amont les points listés pour que nous puissions vous apporter des éléments de réponse, en premier lieu, c'est l'intérêt des réunions plénières mais aussi pour pouvoir évoquer des projets ou dossiers plus généraux avec vous.

Nécessité d'une relation de confiance avec nos services et demande de passer uniquement par le service dédié (Direction de la Transition démocratique et écologique, de la vie associative et des risques naturels et technologiques).

Nous vous faisons confiance pour vos retours d'usage, il est nécessaire de faire confiance à nos services sur leurs compétences et conseils.

Un grand merci pour votre investissement.

On entend les écueils et les difficultés à dépasser les anciens fonctionnements, donnons-nous du temps !

2. Echanges entre les élus et les habitants présents

Le Comité des habitants Barnier-Crozes-Pielles n'ayant pas fait parvenir d'ordre du jour pour la préparation de cette réunion plénière, la réunion s'est poursuivie par un échange libre entre les habitants présents et les élus autour de différents sujets liés à la vie dans le quartier : difficultés (dangerosité) de la circulation piétonne sur une partie de la rue du souffre et désordres de stationnement ; différentes problématiques de chaussée (rues Maréchal Leclerc, Maréchal de Lattre de Tassigny, Maréchal Foch); incivilités pour vitesse excessive et dispositifs de réduction de la vitesse; différents désordres dans le quartier de la Zac des Pielles qui seront transmis au gestionnaire de site (Hérault Logement). Une réunion sur site entre les membres concernés, nos services et Hérault logement va être programmée prochainement.